

PROCOLE SANITAIRE

Organisation du concours La PREPA DES INP – Entretien en présentiel

Avant l'entretien : Si vous êtes cas contact ou que vous êtes positif au Covid, vous devez prendre contact le plus rapidement possible avec votre centre d'entretien : une solution vous sera proposée.

A l'arrivée :

Vous devrez respecter les gestes barrières : distanciation physique, gel hydroalcoolique, et suivre les arrêtés en cours concernant le port du masque. Si le port du masque n'est plus obligatoire, nous vous recommandons fortement d'en porter un.

Chaque candidat devra se présenter à l'administration pour identification, muni de son propre stylo.

Avant d'entrer dans la salle d'accueil chaque candidat :

- Se désinfecte les mains avec du gel hydroalcoolique à disposition.
- Procède à son enregistrement : contrôle d'identité (la pièce d'identité sera posée sur le bureau ouverte à la bonne page).

L'administration rappellera au candidat les documents autorisés pendant son oral.

A l'issue de l'enregistrement :

- Le candidat patiente, avant d'être accompagné devant la salle pour l'audition avec le jury. Il devra conserver ses effets personnels (valises, sacs, etc.) à proximité sans entraver la circulation des personnes.
- Le candidat attend à l'endroit indiqué par l'accompagnateur. Le jury vient le chercher.

A l'entrée et à la sortie de la salle le candidat disposera :

- De lingettes désinfectantes pour nettoyer la table et sa chaise.
- De gel hydroalcoolique.

A l'issue de l'entretien le candidat sortira du bâtiment directement en suivant la signalétique.

A noter : Le président du jury a le pouvoir d'exclure un candidat qui refuse de se soumettre au protocole sanitaire.